

# 19ème Journée de l'UDCCAS77

## Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2018-2019

7 Juin 2018



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Cadre de référence

- Convention d'Objectifs et de Gestion pluriannuel (5 ans)
- Plan de Développement Local pluriannuel (5 ans)

**« Favoriser pour les familles des conditions de logement et un cadre de vie de qualité »**



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Enjeux

**Le schéma directeur du logement et du cadre de vie (Sdlcv) de la Caf vise à :**

- Élaborer une politique de la Caf77 partagée avec ses partenaires en lien avec le logement et cadre de vie,
- Renforcer le partenariat, pour mieux partager, mobiliser et agir,
- Mettre en œuvre des offres de services en matière de prévention et traitement des impayés de loyers, de lutte contre la non décence et le surpeuplement des logements.



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Principes

**Piloté par la Caf, le schéma directeur du logement et du cadre de vie (Sdlcv) a été co-construit et repose durant sa mise en œuvre sur les principes suivants :**

- le suivi et la validation des avancées du plan d'actions,
- des engagements de la Caf de Seine-et-Marne, et de ses partenaires sur la base du contenu du schéma signé officiellement le 14.11.2017
- une démarche partenariale concertée, de réflexions et de productions



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Gouvernance : 3 instances

### Comité de pilotage

**3 réunions/an** des Représentants de la Caf, Représentants des collectivités territoriales, des institutions, des gestionnaires, des bailleurs, et des associations locales.

**Chargé de** la coordination et de la cohérence de la mise en œuvre du plan d'actions.

**2 réunions/an** de Représentants de la Caf, Représentants des collectivités locales, des gestionnaires, des représentants d'associations, et d'institutions...

**Chargé de** suivre la mise en œuvre du plan d'actions validé, valider et évaluer les avancées du schéma directeur du logement.

### Comité de coordination

Comité Opé 1  
Info/Comm

Comité Opé 2  
Non recours aux droits

Comité Opé 3  
Offres de service

Comité Opé 4  
Partenariat

**Au moins 3 réunions/an**, des Représentants de la Caf, Représentants des collectivités territoriales, institutions, gestionnaires, bailleurs, associations locales...**chargés de** la mise en œuvre des actions et de leurs évaluations.



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Plan de communication

Divers canaux de communication sont exploités afin de promouvoir le Schéma Directeur du Logement et du cadre de vie :

**Interne** : présentation en réunions de service, informations dématérialisées à l'ensemble du personnel via les supports institutionnels (Intranet, caf.fr, etc)

**Externe** : diffusion du Sdlcv en format dématérialisé (caf.fr), communiqués de presse, relais d'information par nos partenaires, Intranet de la Branche Familles (Cnaf).



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Calendrier

**Mardi 14 Novembre 2017**

Signature officielle du schéma directeur du logement et du cadre de vie de la  
Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

### 2018 : Mise en œuvre du plan d'actions

● **9 Comités opérationnels :**

15, 18, 22 et 25 janvier - 12 février - 8, 15 mars - 28 et 31 mai /  
*septembre / novembre 2018*

● **2 Comités de coordination :**

5 mars / 24 mai / *octobre 2018*

● **1 Comité de pilotage :**

7 Juin / *novembre 2018*



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Plan d'actions

**Le plan d'actions comprend 4 orientations stratégiques**

1. Optimiser l'information des familles et des partenaires,
2. Lutter contre le non-recours et non-accès aux droits liés au logement,
3. Mettre en œuvre des offres de services, complément des offres existantes concernant les situations d'impayés de loyers, de non-décence et de surpeuplement du logement,
4. Renforcer le partenariat au profit de l'amélioration des conditions de logement des familles.



caf.fr





# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Plan d'actions

**4 orientations stratégiques se déclinant en 9 objectifs et 20 actions**

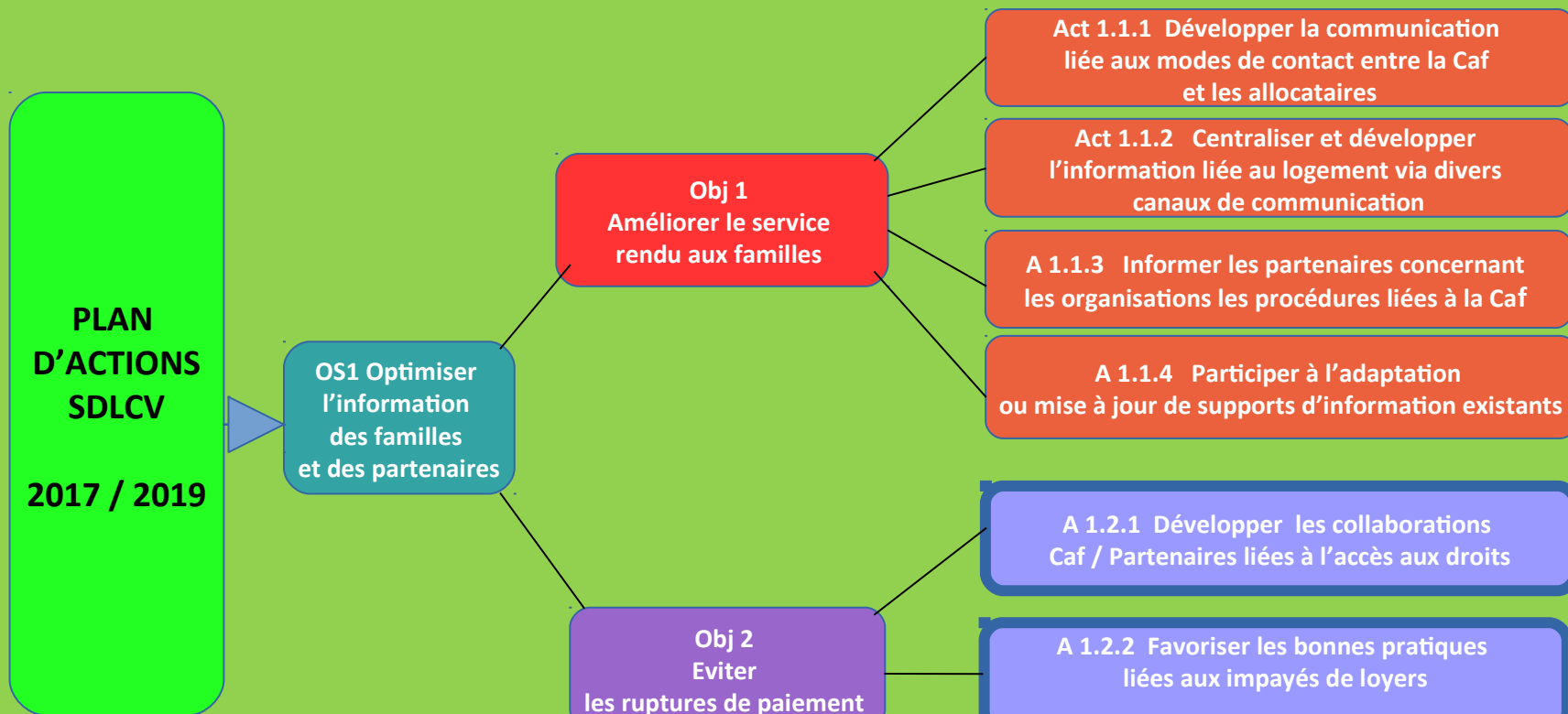
- **7** actions relèvent des offres de service de la Caf de Seine-et-Marne,
- **3** actions sont en articulation avec les axes de travail du PDALHPD et s'inscrivent dans la prévention des expulsions et la lutte contre l'habitat indigne,
- **10** actions sont à mener en partenariat afin de fluidifier les collaborations, améliorer les pratiques au profit des familles.



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Obj 2 Éviter les ruptures de paiement

### A 1.2.1 Développer les collaborations Caf / Partenaires liées à l'accès aux droits

- Créer un répertoire dématérialisé afin de mieux connaître les acteurs du domaine du logement et pouvoir mieux orienter les publics. *Chaque acteur devra s'engager (protocole, charte, ...) à la mise à jour de la rubrique le concernant.*

### A 1.2.2 Favoriser les bonnes pratiques liées aux impayés de loyers

- Mettre en place un temps d'échanges privilégié avec la Caf afin de gagner du temps sur le traitement de situations d'accès aux droits lié au logement.
- Partir d'un document existant, travaillé en partenariat Caf/Bailleurs en 2014/2015.



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Obj 2 Éviter les ruptures de paiement

### A 1.2.1 Développer les collaborations Caf / Partenaires liées à l'accès aux droits

- Un répertoire dématérialisé est en cours de conception afin de mieux connaître les acteurs du domaine du logement et pouvoir mieux orienter les publics. Le contenu se présentera sous forme de parcours, décrivant toutes les étapes possibles au regard du logement, droits/devoirs/démarches/aides en matière de : recherche, accès, maintien, vie dans le logement et le cadre de vie, et sortie du logement.  
*Chaque acteur devra s'engager (protocole, charte, ...) à la mise à jour de la rubrique le concernant.*

### A 1.2.2 Favoriser les bonnes pratiques liées aux impayés de loyers

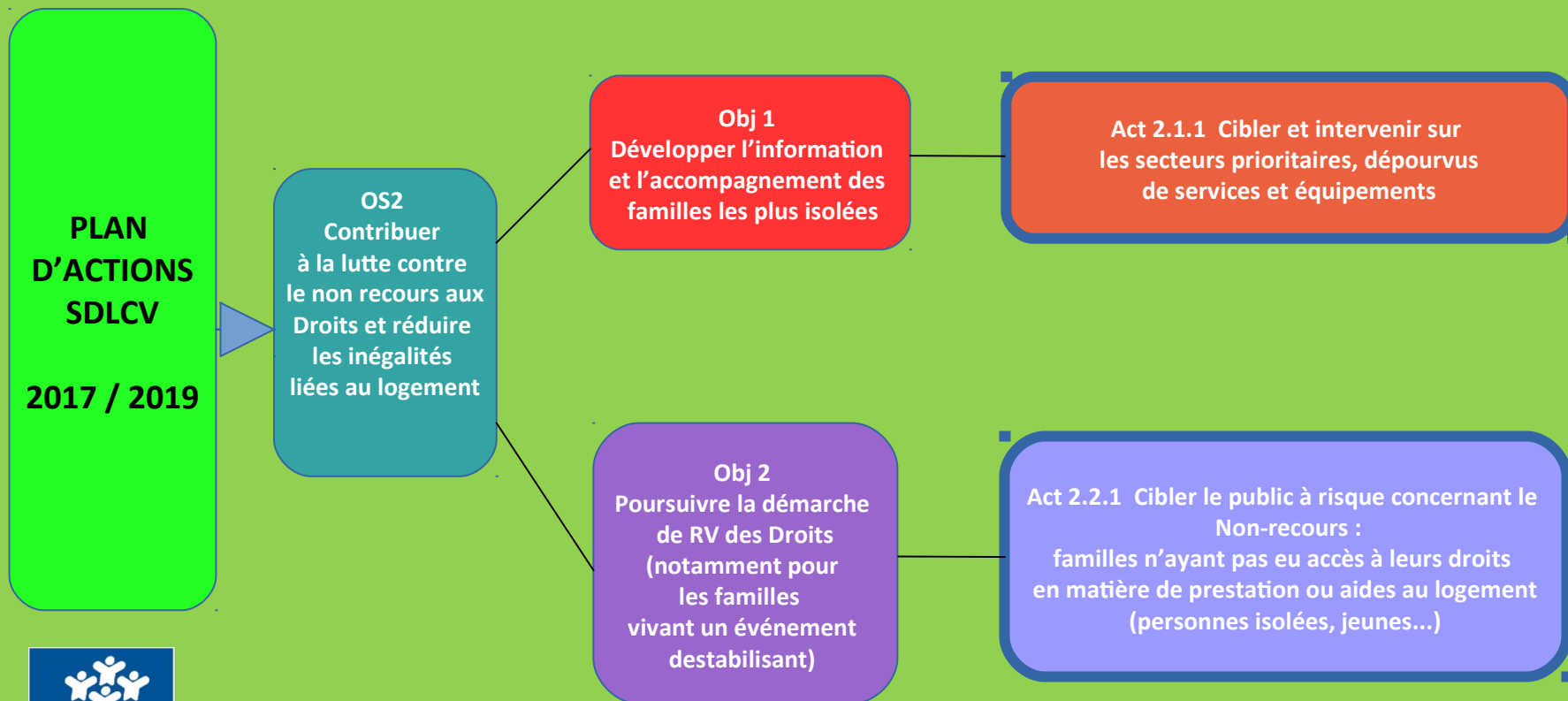
- Partant d'une base existante, travaillée en partenariat Caf/Bailleurs en 2014/2015, il est proposé d'actualiser le contenu, au regard de l'évolution du cadre réglementaire (Loi Allur, Lettre interministérielle, Circulaires) et de la signature de la Charte Départementale de Prévention des Expulsions.



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

**Obj 1**  
Développer l'information  
Et l'accompagnement  
des familles les plus isolées

*Act 2.1.1 Cibler et intervenir sur  
les secteurs prioritaires, dépourvus  
de services et équipements*

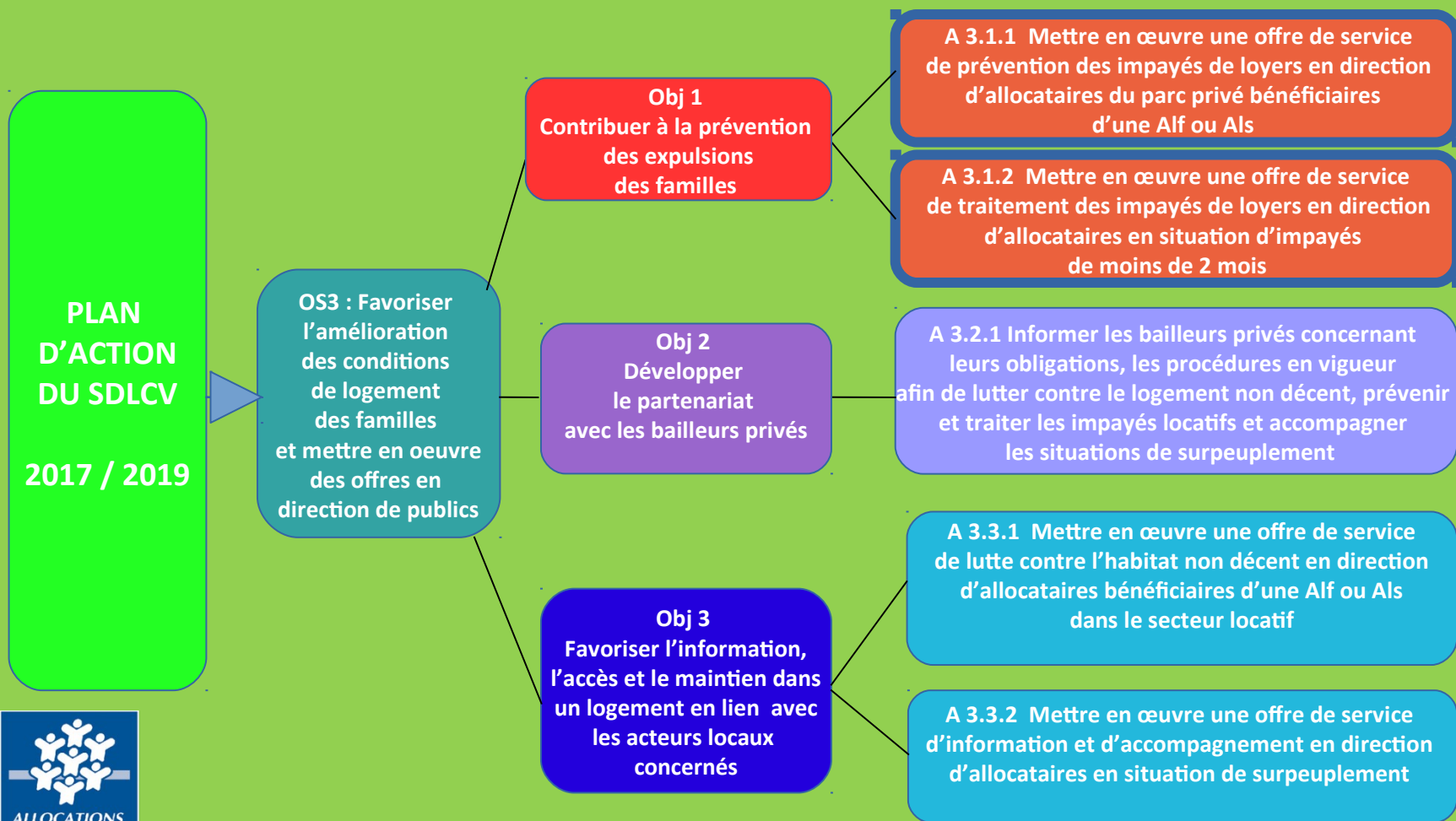
- Cibler les "zones blanches" sur lesquelles intervenir en priorité via une cartographie de services et réseaux existants sur le 77.
- Élargir le partenariat → Aller vers des acteurs rencontrant le public isolé, vulnérable, accédant difficilement à ses droits : *associations caritatives, structures d'hébergement, missions locales, structures du 3<sup>ème</sup> âge...*

**Obj 2**  
Poursuivre la démarche de RV des Droits  
(notamment pour les familles vivant  
un événement destabilisant)

*Act 2.2.1 Cibler le public à risque concernant le  
Non-recours :  
familles n'ayant pas eu accès à leurs droits  
en matière de prestation ou aides au logement  
(personnes isolées, jeunes...)*

- Faire ressortir les profils socio-économiques des habitants et des indicateurs de précarité à partir de diverses sources : *outre les données Caf, voir les services des impôts, indicateurs de la politique de la ville, dispositif Filocom de la Préfecture...*

# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019



caf.fr





# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Obj 1

Contribuer à la prévention des expulsions des familles

A 3.1.1 Mettre en œuvre une offre de service de prévention des impayés de loyers en direction d'allocataires du parc privé bénéficiaires d'une Alf ou Als

A 3.1.2 Mettre en œuvre une offre de service de traitement des impayés de loyers en direction d'allocataires en situation d'impayés de moins de 2 mois

- Connaître la volumétrie des publics ciblés afin d'affiner certains critères et mettre en œuvre des actions de façon réaliste,
- Proposer une information aux allocataires sur les services et dispositifs liés au logement, notamment à l'ouverture des droits à prestations logement à titre préventif concernant l'impayé locatif,
- Mettre en place une Information en direction des bailleurs privés, en partenariat avec l'Adil, Action logement, la Ddcs...



Caf  
de  
Seine-et-Marne

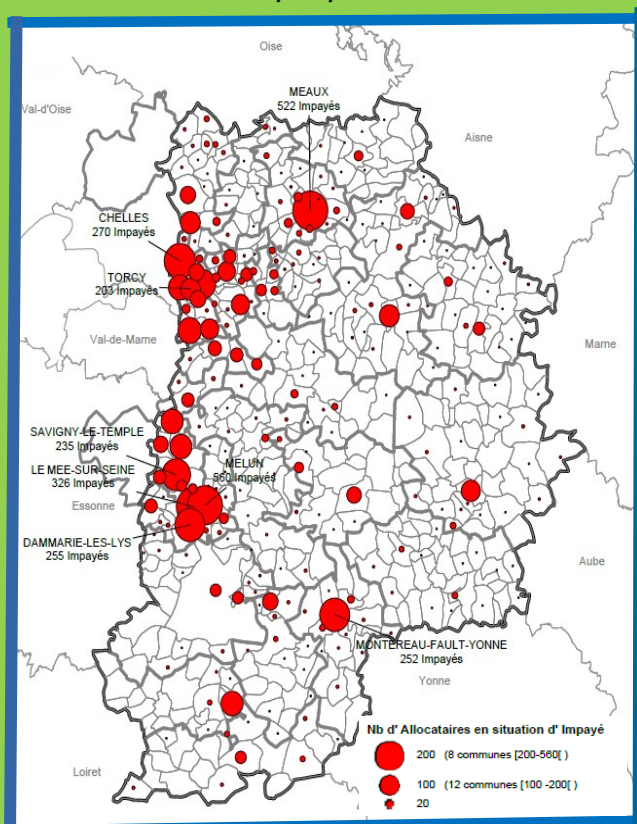
caf.fr



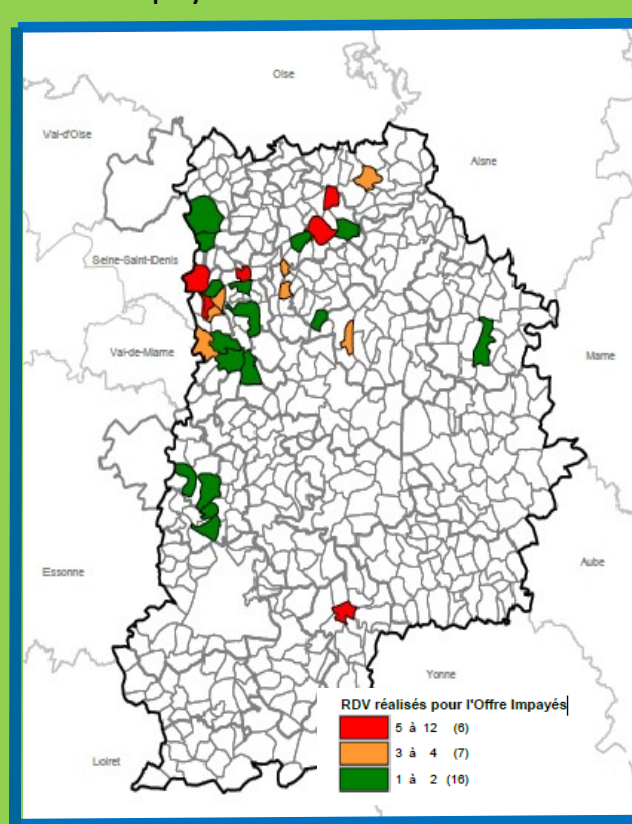


# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

Situations d'impayés en cours au  
31/12/2017



Carte des Interventions Sociales par commune  
Offre impayés Rdv réalisés – exercice 2017



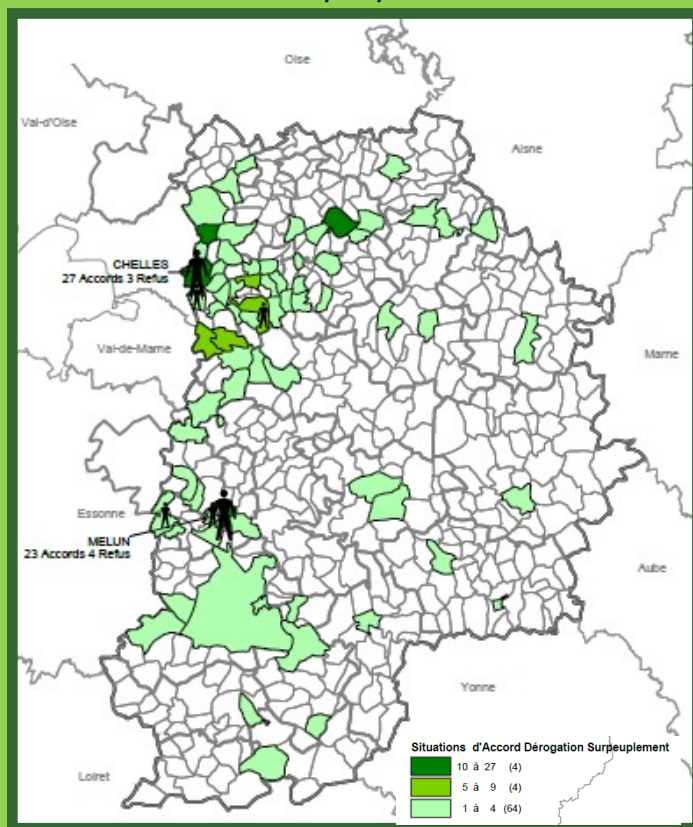
Caf  
de  
Seine-et-Marne

caf.fr

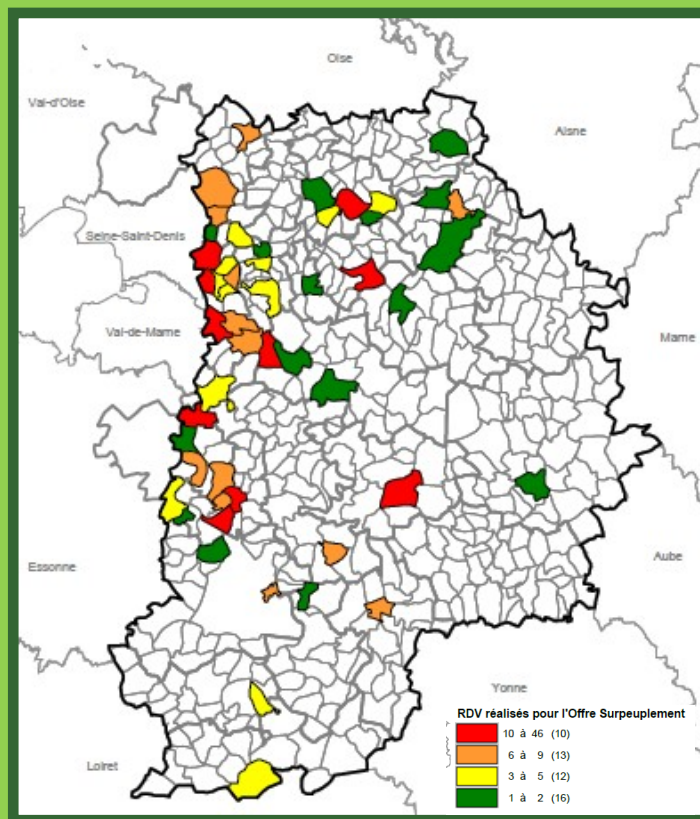


# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

Situations de surpeuplement en cours  
au 31/12/2017



Carte des Interventions Sociales par commune  
Offre surpeuplement Rdv réalisés – exercice 2017



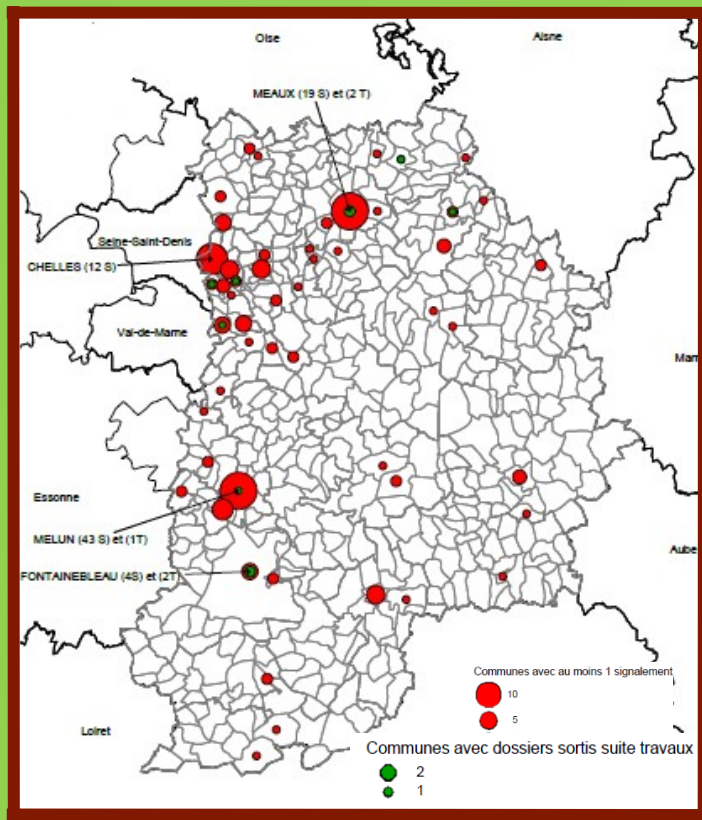
Caf  
de  
Seine-et-Marne

caf.fr

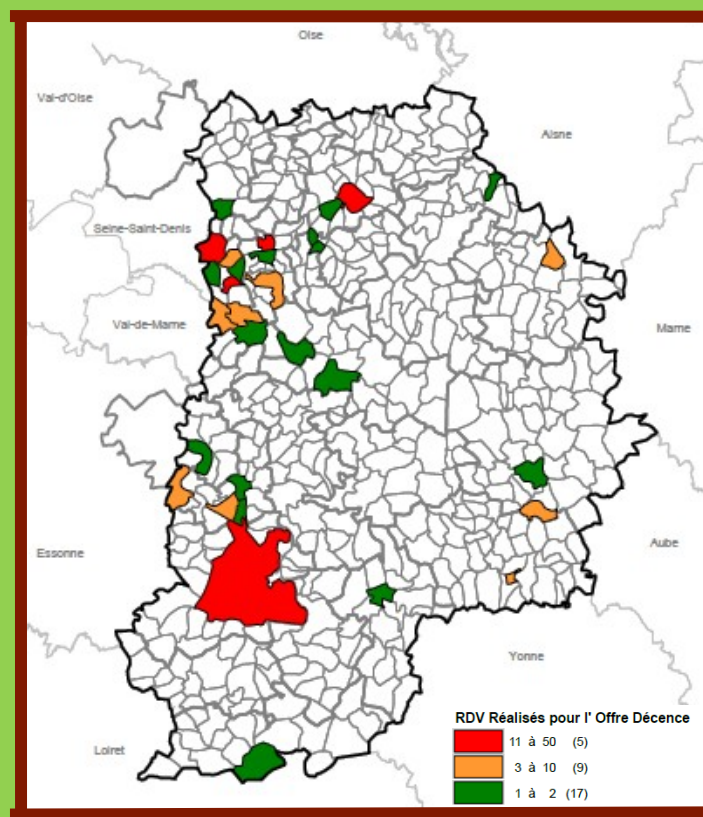


# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

Situations de Non-décence en cours au  
31/12/2017

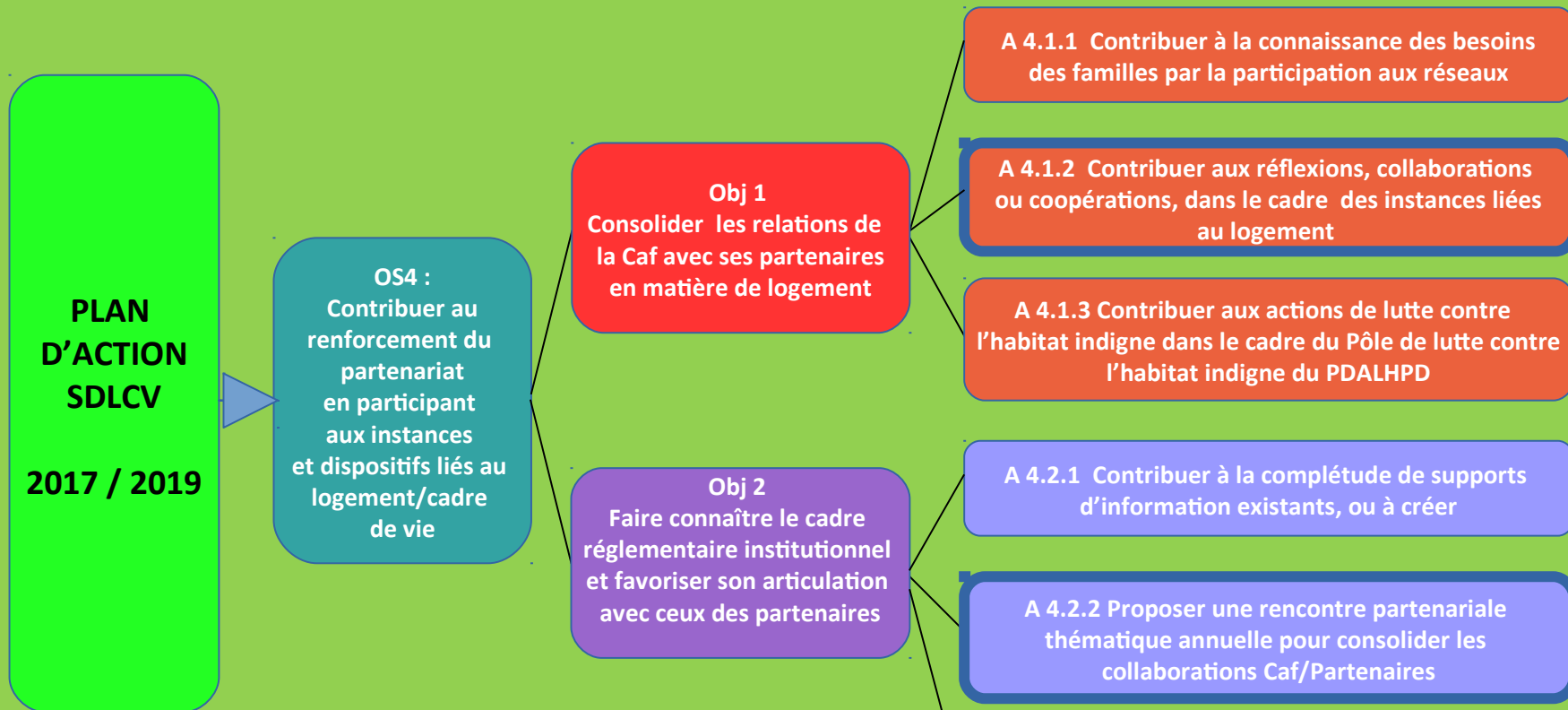


Carte des Interventions Sociales par commune  
Offre Non-décence Rdv réalisés – exercice 2017





# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Obj 1

Consolider les relations de la Caf  
avec ses partenaires  
en matière de logement

*A 4.1.2 Contribuer aux réflexions,  
collaborations ou coopérations, dans le cadre  
des instances liées au logement*

- Recenser les instances, les rendre plus lisibles  
→ à réaliser par la coordinatrice du Sdlcv, en lien avec la coordinatrice Pdalhpd.

## Obj 2

Faire connaître le cadre réglementaire  
institutionnel et favoriser son articulation  
avec ceux des partenaires

*A 4.2.2 Proposer une rencontre partenariale  
thématique annuelle pour consolider les  
collaborations Caf/Partenaires*

- Informer sur l'offre de service et l'accès aux droits Caf77 en matière de logement/cadre de vie, par des réunions collectives thématiques :
  - la Caf77 et l'habitat indigne/la précarité énergétique, - la Caf77 et la prévention des expulsions, - la procédure des impayés locatifs (mobiliser un maximum de bailleurs), - le circuit d'accès au logement.→ 1 thématique par an, pilotage par la Caf77
- Partenaires à associer selon chaque réunion thématique afin de donner et recevoir de l'information.



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Obj 1

Consolider les relations de la Caf avec ses partenaires en matière de logement

*A 4.1.2 Contribuer aux réflexions, collaborations ou coopérations, dans le cadre des instances liées au logement*

- Devant le constat du nombre et de la diversité d'instances existantes en matière de logement/cadre de vie, il s'est avéré la nécessité d'en faire un état des lieux, afin de mieux les connaître et les rendre plus lisibles par les acteurs du domaine du logement.
- Un répertoire est en cours de conception, en articulation avec le PDALHPD. 16 instances sont déjà listées, sachant que certaines relèvent d'un cadre réglementaire.
  - il est préconisé d'y intégrer :
    - une nomenclature de sigles,
    - les liens des institutions, organismes, structures...,
    - des coordonnées de contacts : adresse, mail, téléphone et s'ils existent, le secrétariat des instances.



caf.fr



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## PERSPECTIVES 2018

- Créer ou finaliser les outils proposés (cartographies, guide, répertoire) et dès validation définir leurs modalités de diffusion,
- Organiser des séances d'information collectives co-animées en direction de bailleurs ciblés, sur le Nord et Sud 77, d'ici fin 2018,
- Poursuivre le développement des offres de service Logement,
- Poursuivre le renforcement du partenariat en participant aux instances liées au logement,
- Organiser un temps fort lié au logement (journée ou 1/2 journée thématique en direction des acteurs du domaine du logement),
- Elargir le partenariat aux structures rencontrant les publics isolés, vulnérables, et définir d'éventuelles collaborations.



# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## Cellule Logement et Cadre de Vie

### CONTACT

Caf de Seine-et-Marne

30 rue Rosa Bonheur

TSA 34004

77024 Melun Cedex

**logement-cadre-de-  
vie.cafmelun@caf.cnafmail.fr**

Coordinateur du Schéma Directeur  
Logement / Cadre de Vie

• **Léa LEBON**

Tél : 01 78 49 22 36 / 06 08 24 35 26

Secrétariat

• **Sabrina RAKI**

Tél : 01 78 49 22 46



caf.fr





# Schéma directeur du logement et du cadre de vie 2017-2018-2019

## MERCI

## DE VOTRE ATTENTION



caf.fr

